

## COMMUNIQUÉ °10

### Ouverture d'un vaccinodrome à Koumac

**Koumac**, le 29 octobre 2021

Dans le cadre de la participation à la stratégie pays de vaccination contre la COVID19 initiée par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, et en collaboration avec le Centre Hospitalier du Nord (CHN), la commune de Koumac met en place un VACCINODROME.

Le maire informe la population que le vaccinodrome sera accessible à la **salle polyvalente de Koumac** :

**Du mercredi 03 au jeudi 04 novembre 2021**  
**SANS RENDEZ-VOUS, de 8h30 à 16h30.**

**OBLIGATOIRE :**

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport
- Le port du masque
- Certificat de vaccination

**Public concerné :** 12 ans et plus pour les 1<sup>ères</sup>, 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> doses.

**12 – 15 ans :** doivent être accompagnés d'un parent ou d'un représentant légal.

Les mineurs de 16 à 18 ans peuvent venir seuls. Leur consentement seul est nécessaire.

**IMPORTANT :**

**Le rappel de la deuxième dose est important pour bénéficier d'une protection maximale contre le virus.**

**PASS SANITAIRE :** Un espace dédié à la délivrance des pass sanitaires sera accessible sur place.

**3<sup>ème</sup> DOSE :**

La vaccination pour les 3<sup>èmes</sup> doses de vaccins est disponible et ouverte à tous à Koumac, il faut obligatoirement avoir reçu sa 2<sup>ème</sup> dose **il y a au moins 6 mois**.

Koumac possède un taux de 86,91 % de personnes vaccinés sur la population vaccinable, mais cela ne veut pas dire pour autant que nous sommes sortis de cette crise. Le virus circule, et le maire demande à l'ensemble de la population le respect du confinement adapté et strict du weekend.

Wilfrid WEISS, Maire de la commune de Koumac.